

BP COIFFURE – CONSIGNES AUX CANDIDATS POUR LES ÉPREUVES PRATIQUES – SESSION 2018

En l'absence de modèle ou en présence d'un modèle (vérifié avant le début des épreuves) non conforme, le candidat n'est pas autorisé à composer. En aucun cas, le modèle ne peut être formateur du candidat ou un membre de l'équipe pédagogique. Le modèle doit pouvoir apporter la preuve de sa majorité (pièce officielle d'identité).

REMARQUES : Les portables sont éteints avant le début de l'épreuve pour les candidat(e)s, comme pour les modèles. Tout (e) candidat(e) qui arrive en retard, épreuve commencée, ne passe pas son épreuve (circulaire N° : 2011-072 3-5-2011), sauf circonstances exceptionnelles.

La prise de photos dans la salle comme dans l'enceinte du centre d'examen est interdite.

Intitulé de l'épreuve	Unité	Durée	Coef	Modèle	Support à fournir	Structure de l'épreuve	Résultat	Commentaires
Création, couleur, coupe, coiffage	U10	02 h 30	6	<ul style="list-style-type: none"> - Un seul modèle pour l'ensemble de l'épreuve - Masculin ou féminin - Majeur - Pourvu de cheveux sur l'ensemble de la tête 	<p>En émargeant le candidat remet un dossier (dont les supports lui ont été transmis par le service des examens).</p> <p>Ce dossier n'est pas noté mais sert à la commission d'évaluation pour évaluer la conformité de la réalisation par rapport au descriptif du dossier. Aucune modification ou feuille supplémentaire n'est autorisée.</p> <p>Le dossier comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les 4 photos format 10x13cm pour face, profils, nuque du modèle avant épreuve. - Une fiche technique insérant : <ul style="list-style-type: none"> * le projet de coupe * le projet coloration * la technique de coiffage sur des gabarits - L'organisation et la planification envisagée du travail à réaliser pour le résultat attendu - Les choix justifiés en termes de stylisme, visagisme, tendance au regard du projet pour le résultat attendu - L'attestation concernant le risque allergique, à renseigner par le modèle et à présenter le jour de l'épreuve par le candidat. 	<p>Coupe création personnalisée</p> <p>Transformation de la couleur</p> <p>Mise en valeur de la transformation par coiffage.</p> <p>Le candidat gère le temps et l'ordre des opérations.</p>	<p>Raccourcissement de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3cm minimum sur 2/3 de la chevelure pour un modèle masculin. - 5cm minimum sur 2/3 de la chevelure pour un modèle féminin. <p>Modification sur la totalité de la chevelure de la couleur existante en début d'épreuve.</p> <p>Minimum 2 hauteurs de ton visibles par rapport à la couleur dominante, même si une coupe est effectuée au préalable (ce sont les photos qui font référence dans le dossier remis).</p> <p>Effets de couleurs sur 1/4 minimum de la chevelure obtenus par l'éclaircissement.</p> <p>La couleur doit mettre en valeur la coupe création.</p>	<p>Coupe significativement différente de celle portée par le modèle par modification de « géométrie » de la coupe.</p> <p>Le modèle doit avoir une longueur suffisante pour permettre le raccourcissement demandé.</p> <p>Le candidat peut couper ou non sur le 1/3 restant.</p> <p>Pour atteindre ce résultat, le candidat doit mettre obligatoirement en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la technique de coloration d'oxydation et - Un éclaircissement qui peut être obtenu par la réalisation d'une ou plusieurs techniques spécifiques d'éclaircissement ou par l'utilisation de produits décolorants-recolorants. <p>En complément de la décoloration une patine est autorisée.</p> <p>Tous les types de mise en forme et coiffage sont acceptés.</p> <p>Tous les produits de coiffage, de finition sont autorisés.</p> <p>Le candidat qui veut réaliser une mise en plis, s'est <u>signalé lors de son inscription</u>. Il n'existe pas de temps additionnel pour la réaliser.</p> <p>La créativité et la mise en valeur du modèle participent à l'évaluation.</p>
Modification durable de la forme	U20	02 h 00	5	<ul style="list-style-type: none"> - Masculin ou féminin - Majeur - Pourvu de cheveux sur l'ensemble de la tête - Longueur de cheveux suffisante pour la mise en œuvre des techniques de mise en forme durable - <u>En cas de frisage</u>, la chevelure doit permettre une augmentation du volume, <u>visible</u>. - <u>En cas de défrisage/lissage</u>, la chevelure doit permettre une diminution du volume, <u>visible</u>. 	<ul style="list-style-type: none"> - Fiche technique présentant le projet de transformation durable de la chevelure. - <u>Stylo</u> 	<p>Le candidat effectue la technique de mise en forme durable qui lui aura été communiquée 3 mois avant l'épreuve.</p>	<p>Réduction ou augmentation durable du volume de la chevelure sur 2/3 de la tête au minimum.</p>	<p>La transformation durable de la chevelure s'effectue :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>en cas de frisage</u>, sur les longueurs <u>ou</u> longueurs et repousses. - <u>en cas de défrisage, lissage</u> sur les longueurs et repousses. En début d'épreuve, le jury pourra apprécier le degré de frisure du modèle en mouillant une des mèches de sa chevelure. <p>La fiche technique est remise au moment de l'émargement.</p> <p>Le candidat dispose de 2h00 pour transformer durablement la chevelure du modèle, la mettre en forme, la coiffer, la mettre en valeur. Il doit choisir des techniques qui lui permettent de réaliser dans le temps imparti le travail pour le résultat attendu.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un ajustement des longueurs est possible avant ou après la transformation.

									<p>- Le résultat de la technique doit être durable (6 à 8 semaines).</p> <p>Pour être durable les liaisons disulfures de la kératine doivent être rompues puis reconstituées (en liaison disulfure ou lanthionine).</p> <p>Seuls les produits à base d'acide thioglycolique ou de ses esters, de soude, d'hydroxyde de guanidine ou de lithium agissent sur des liaisons disulfures pour obtenir un effet durable.</p> <p>- Tous les produits de coiffage et de finition sont autorisés.</p>
Coiffure événementielle	U30A	01 h 00	5	<ul style="list-style-type: none"> - Féminin - Majeur - Cheveux sur l'ensemble de la tête - Longueur minimum de 15 cm sur 1/4 de la chevelure 		Le candidat réalise cette unité s'il l'a choisie à son inscription.	Réalisation originale, par la créativité du candidat qui met en valeur le modèle.	<p>Techniques qui doivent être obligatoirement mises en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Crépage</u> - <u>Lissage</u> - <u>Points de fixation</u> (au minimum deux) : [points d'attache (élastique...) et/ou de fixation (pince, épingle...) sont regroupés sous cette appellation] <p>D'autres techniques peuvent être associées au choix du candidat.</p> <p>Le candidat peut utiliser des postiches ou des rajouts ou des accessoires techniques (ex : crépon...) sans toutefois dépasser 1/4 du volume de la chevelure.</p> <p>Les accessoires ornementaux sont autorisés sans toutefois donner du volume à la chevelure.</p> <p>Les postiches ou les rajouts sont coiffés sur place pendant l'épreuve.</p> <p>Le shampoing aura été réalisé la veille.</p> <p>Le modèle ne doit pas porter de tenue vestimentaire ou de maquillage liés à la coiffure événementielle.</p>	
Coupe homme et entretien du système pilo-facial	U30B	01 h 00	5	<ul style="list-style-type: none"> - Masculin - Majeur - Cheveux sur l'ensemble de la tête - Longueur nécessaire à la réalisation de la coupe choisie : mode ou classique (photo) - Non rasé depuis plusieurs jours sur la zone à travailler - Coupe non préparée 	Photo (format 10x13cm minimum) de la coupe que le candidat souhaite réaliser. <u>(Inscrire votre nom et numéro matricule candidat au dos)</u>	Le candidat réalise cette unité s'il l'a choisie à son inscription.	Réalisation qui met en valeur le modèle par <u>la créativité</u> du candidat.	<p>Le candidat réalise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une coupe mode ou classique et - un entretien du système pilo-facial comprenant : <ul style="list-style-type: none"> ● un travail de création et/ou ● de taille de moustaches, bouc, barbe et/ou ● un rasage de finition <p>Les sabots de tondeuses ne sont pas autorisés pour la chevelure comme pour la barbe.</p> <p>En cas d'absence de photo fournie par le candidat, la commission d'évaluation détermine la coupe, et fournit une photo adéquate.</p>	

Le candidat, qui doit posséder le minimum pour écrire, vient avec l'ensemble des produits capillaires et les matériels pour réaliser les épreuves qu'il présente. Les tablettes et tabourets ne sont pas mis à disposition du candidat par le centre. En l'absence de produits et de matériels, le candidat ne recevra aucun prêt du centre d'examen : il réalise les parties d'épreuves possibles, avec ce qu'il possède. Il est responsable de ses produits, matériels, affaires personnelles. Le centre d'examen décline toute responsabilité en cas de perte, de vol dans l'enceinte de l'établissement. Les notices d'emploi (en langue française) des produits techniques (coloration, forme) seront mises à disposition sur le poste de travail pour les membres du jury.